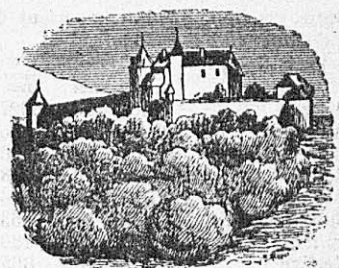




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9^h 12.— (d. j. f. 15^h) 15^h 20^h. BULLE, dép. 6^h 10^h (10^h 25) 13^h 17^h 50

ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 6.—
	6 mois	3.—
Etranger	1 an	10.—
	6 mois	5.50

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Aux Chambres fédérales.

Au Conseil national, M. Mächler a repris possession de son fauteuil présidentiel. En ouvrant la séance, lundi, il donne la parole à M. Hober qui maintient la déclaration qu'il fit vendredi dans la discussion sur les jeux : on sait qu'il accusa une personne d'avoir offert de l'argent au socialiste Nobs, rédacteur d'un journal zurichois. M. Zimmerli déclara que cela était inexact. Le maire de Lucerne, absent, s'expliquera à son retour.

La Chambre adopte ensuite sans opposition le projet d'arrêté relatif au chemin de fer de la Farka : la Confédération alloue une subvention de fr. 3.350.000 à la nouvelle compagnie et prendra à sa charge, pendant dix ans, la moitié des déficits. Les rapporteurs, MM. Zschokke et Grobet, ainsi que M. le conseiller fédéral Haab ont souligné l'intérêt que présente cette ligne. MM. Bossi, Sella et Troillet ont remercié le Conseil fédéral de l'appui qu'il a prêté au nouveau consortium qui maintiendra l'exploitation de la ligne et achèvera sa construction. L'arrêté est adopté sans opposition.

Le Conseil national a enfin terminé, mardi matin, en première lecture, la loi sur les douanes. Il a adopté, après des rapports de MM. Calame, Baumberger et Mauvois les chapitres 4, 5, 6 et 7. Il devra du reste reprendre le projet, car plusieurs articles ont été renvoyés à la commission, notamment un de M. Mauvois demandant que soient réservés les droits des frontaliers genevois au sujet des propriétés coupées par la délimitation entre Genève et le Département de la Haute-Savoie. Il a en outre repoussé, par 64 voix contre 46, un amendement de M. Killer qui voulait attribuer à la Caisse de secours du personnel fédéral le tiers du produit des amendes ; ce produit ira à une caisse spéciale réservée aux douaniers. Puis le projet relatif à l'assimilation des étrangers a été mis en discussion. La commission est unanime à l'accepter dans son principe. Elle reconnaît que des mesures doivent être prises pour arrêter la pénétration exotique. Les étrangers forment actuellement le 10,4 % de notre population. C'est une proportion excessive, d'autant plus qu'ils constituent dans les cantons-frontière de véritables îlots. Il faut les incorporer par des mesures prudentes efficaces et la meilleure consiste à déclarer Suisse l'enfant né en Suisse de père étranger et de mère suisse par filiation. Tout en ne s'opposant pas à ce système, M. Gelpke estime qu'il conviendrait de prendre des mesures d'ordre économique pour enrayer l'invasion étrangère. De son côté, M. Schmidt demande au contraire qu'on allège les conditions mises à l'incorporation. Les débats sur les divers amendements présentés par des membres de la commission auront lieu mercredi.

L'incident Huber-Zimmerli, qui s'est produit lors de la discussion sur les jeux, s'est terminé mercredi matin. D'après le maire de Lucerne, la personne à laquelle M. Huber avait fait allusion est un M. Reinmann, président d'Interlaken, qui conteste d'ailleurs énergiquement avoir offert fr. 500 à M. Nobs pour défendre les maisons de jeux. Dans leur conversation, il n'aurait été question que de documents. Toutefois, M. Nobs vient affirmer qu'on a

bien essayé de le corrompre, et l'incident se termine sans que les parties se soient mises d'accord.

La Chambre reprend ensuite le projet relatif à l'assimilation des étrangers et entend un exposé de M. Motta. Celui-ci analyse les raisons qui inclinent tant d'étrangers à s'établir en Suisse. Leur préférence nous rend fiers, mais elle comporte aussi certains inconvénients, dont le plus grave est l'affaiblissement de l'esprit national. Pour y parer, il convient d'assimiler les éléments utiles et le meilleur moyen pour atteindre ce but est d'incorporer les enfants nés d'une mère suisse par filiation. L'entrée en matière n'est pas combattue et la Chambre examine le détail de l'article constitutionnel. Malgré l'opposition de la commission et de M. Motta, MM. Bujard et Schopfer font adopter, par 61 voix contre 47, un amendement selon lequel les étrangers naturalisés ne pourront pas être élus pendant cinq ans dans les autorités législatives et exécutives de la Confédération, des cantons et des communes. Un long débat s'engage ensuite à propos de l'alinéa 3 qui pose le principe de la réforme. La majorité de la commission, au nom de laquelle parle M. von Arx, demande que les enfants de mère suisse nés dans le pays soient déclarés Suisses dès leur naissance. En revanche, la minorité veut maintenir le droit d'option ; elle allègue, ainsi que le dit M. Morard, qu'on ne doit pas imposer le choix d'une patrie. La discussion continuera dans une séance de relevée.

Après avoir voté l'entrée en matière, le Conseil des Etats a abordé l'examen des articles de la loi sur les traitements. Il a, à la suite d'une longue discussion, réservé au Conseil fédéral le droit d'établir l'ordonnance, qui la mettra en vigueur.

De la gymnastique.

Nous voici à quelques mois seulement de la Fête fédérale de gymnastique, dont l'organisation a été confiée à la ville de Genève.

De tous côtés, les Sections ont repris leurs répétitions avec acharnement, sachant que le succès ne peut leur sourire que par le fruit d'un travail intensif et régulier. Lors de la dernière Fête fédérale qui eut lieu à St Gall, en 1921, beaucoup de petites Sections, dont la classe active fut victime du chômage, durent renoncer à effectuer le déplacement. Maintenant, la situation s'est heureusement améliorée. Nos industries ont pu procéder à de nouveaux engagements et l'ère de prospérité que traversent à nouveau quelques unes de celles-ci donne ainsi au travailleur de la besogne et partant la possibilité de gagner son pain.

Le gymnaste, qui n'est pas riche, a dû, lorsque la crise se faisait sentir dans toute son acuité, souvent calculer. A contre-cœur, sans doute, il dut renoncer à bien des manifestations, parce que ses moyens ne le lui permettaient pas. Nous nous souvenons encore d'avoir rencontré bien des amis nous déclarer à la veille d'une manifestation gymnastique que la question d'argent les chicanait et que pour cette raison ils se trouvaient dans l'impossibilité d'y prendre part. Cela leur faisait de la peine ; mais, ils ne voulaient pas, comme la « cigale », chanter l'été... pour c..... de faim l'hiver.

Grâce à son moral magnifique, le gymnaste a surmonté les difficultés les plus

grandes. Sa dose de philosophie, qui est en quelque sorte son apanage, lui a servi. Aujourd'hui que tout rentre un peu dans l'ordre, que la « bûche » reprend, qu'on travaille « en plein », que le porte-monnaie a repris des forces, il se prépare avec ardeur pour Genève, délié de tant de soucis.

Dans beaucoup de Sections, la Caisse de voyage reçoit des dépôts mensuels qui promettent. Les « jeunets » ne se font pas tirer l'oreille ; à leur tour ils théoseraient, bien entendu en se privant du traditionnel bock qu'ils prenaient à la sortie du local. D'ici à juillet, cela fera une petite somme capable de payer la carte de fête et peut-être même le train. Ces « jeunets » travaillent également avec zèle, voulant à tout prix marcher sur les traces de leurs aînés. Ainsi, par ces constatations diverses, on peut donc d'ores et déjà prévoir que la 21^{me} Fête fédérale de gymnastique témoignera par les travaux qui seront présentés de la valeur morale et sociale de la gymnastique.

On a prétendu, c'était l'année dernière pendant les Olympiades, que la gymnastique était en déclin. A cette assertion fragile, dépourvue de bon sens, habilement exploitée par d'autres sports jaloux de son passé, les « Catastrophards » en ont été pour leurs frais. Ceux qui commentaient joyeusement les brillants résultats obtenus par notre équipe nationale de football ne se sont pas désintéressés une seule minute de l'autre cause qui a toujours conservé ses dignes et fervents défenseurs. Pour l'une, comme pour l'autre, des appréciations flatteuses ont souligné les splendides performances accomplies à Paris dans tous les domaines. Si l'on a applaudi un peu plus chaleureusement nos footballeurs, c'est parce que les victoires ont été, il est vrai, plus nombreuses. Mais, est-ce à dire que nous sommes restés insensibles devant la belle impression faite par nos gymnastes dans leurs exercices au rack, aux barres, etc. ? Non ! mille fois non. Nous avons été aussi très fiers d'eux et quant à l'honneur national ils l'ont défendu avec autant de conviction, devant une foule moins houleuse et chauvine, que les amateurs du ballon rond. Ils ont bien mérité de la patrie et n'ont pas failli à la lourde tâche qui leur avait été confiée.

Depuis ces journées mémorables de l'été passé, la gymnastique a repris de plus belle. Elle a continué à jouer son rôle important d'éducateur et sa force s'avère de plus en plus avec une telle puissance qu'on ne peut qu'admirer ses valeureux défenseurs, ses propagandistes infatigables qui ne recherchent pas le succès pour leur compte personnel, au contraire, mais, à en faire bénéficier, avant tout, tous les adeptes de la gymnastique.

Nous défions n'importe qui de prétendre que la gymnastique, pratiquée selon les conceptions actuelles, ne soit pas d'un effet salutaire à l'être débile. A celui qui n'a pas de santé, nous recommandons instamment de la pratiquer et avant tout il serait désirable que les parents incrédules nous entendent. Si leurs enfants sont chétifs, qu'ils les confient à une section quelconque ; nous répondons du résultat. La gymnastique c'est une école incontestablement où l'on enseigne, à côté, tant de choses utiles et bienfaisantes. Elle n'est pas seulement l'école du muscle, mais, aussi de la préparation aux devoirs militaires, aux obligations diverses qui incombent au citoyen et lors qu'on voit dans les rangs de nos sections des employés, des domestiques, des patrons et des ouvriers se condoyer, on n'hésite pas

à penser que la gymnastique est encore une école de la paix et de la solidarité.

Nous nous permettons de rappeler ici les belles paroles prononcées par M. le conseiller fédéral Louis Forrer, lors de la Fête fédérale de 1906, à Berne où, en fin de son discours, il déclara :

« En Europe il n'y a pas un Etat dont l'existence économique est aussi menacée que notre petit pays. Les barrières douanières à nos frontières s'élèvent toujours plus haut. L'écoulement de nos produits d'exportation devient toujours plus difficile et pourtant notre pays industriel ne peut pas vivre sans l'exportation.

Et quand notre existence économique sera minée qu'adviendra-t-il de notre indépendance politique ? Là, il n'y a qu'un moyen lequel consiste à augmenter, sans cesse, la capacité productive de notre peuple.

C'est ainsi que nous serons victorieux dans la lutte économique. Pour cela l'éducation populaire devra être développée à un haut degré. Notre peuple ne sera jamais assez instruit, mais, pour cela, la santé du corps est nécessaire, un peuple, malgré sa culture intellectuelle très développée, sera condamné à la déchéance si la santé corporelle lui manque.

L'humanité civilisée est menacée de la dégénération aussi bien dans les grands pays que chez nous en Suisse.

C'est la raison pour laquelle chaque citoyen soucieux du développement de notre patrie doit saluer avec chaleur toute entreprise tendant à améliorer la santé de notre peuple. J'aime bien le sport, mais, suivant sa nature il est unilatéral, trop cotéux et c'est pourquoi je lui préfère à tous la gymnastique qui développe le corps d'une façon harmonieuse, nettoie la tête des caprices, ne tolère pas de différence entre le riche et le pauvre ; ceci est démocratique et sied à notre peuple. »

Il y a malheureusement une constatation pénible à faire ; constatation qui concerne tout spécialement notre canton de Fribourg. Alors que toutes les Sections bernoises, argoviennes, bâloises, lucernoises, etc., traversent une période extraordinaire de « réveil », nos groupements fribourgeois conservent leurs effectifs habituels sans laisser poindre le moindre progrès. On objectera que la faute de cette stagnation doit être attribuée à l'élément campagnard qui domine. Cet argument n'est d'aucune valeur. Ne voit-on pas le canton de Vaud par exemple posséder des sections à : Sonay, Bavois, Etoy, Penthalaz, Granges-Marnand, Corcelles près Payerne, Mézières, Yens, Roche, etc. Dans toutes ces localités, le travail agricole est la principale occupation des citoyens. Pourquoi ne pourrions-nous pas en faire autant ? Il y a la question des locaux qui créera inévitablement bien des difficultés, car, il faut l'avouer, chez nous, on construit des bâtiments scolaires sans songer à cette annexe importante qu'est le « hall » de gymnastique. Toutefois, avec de la bonne volonté, en pensant à l'utilité que peut en retirer notre jeunesse, nos édiles se doivent de s'intéresser davantage au sport pour lequel nous consacrons aujourd'hui tant de lignes. Si l'on veut bien consentir à examiner nos quelques réflexions, nous verrons, d'ici quelques années, notre canton doubler son effectif et participer à nos fêtes fédérales avec plus de succès encore que cela n'a été le cas jusqu'à présent.

L'état récapitulatif que vient de publier la Société fédérale de gymnastique démontre que, de tous les cantons de la Suisse, le

Dès le matin

Je ne bois que le succédané de café-mélange moca Virgo au lieu de café pur. Il est aromatique, nourrissant et ne cause aucun préjudice à la santé. Exigez les véritables paquets rouges, le Kunzle

VIRGO

Prix en magasin : Virgo. 1.40. Sykos 0.50. Nago Olton

Les domestiques

...verrou de la... de la fenêtre... secret que vous... alle d'un ton de

...it avant que je... petite Lucyenne... mot à personne... a obscurci ma... at le monde, que... us mois après... ne pouvais pas... e qu'on m'avait... ble à être une... mon bonheur à... otre maison...

...un mois ne s'é... e mariage qu'il... aire illusion sur... j'étais attachée... Il était joueur... , sachant ca... politesse et de... capable des ac... Tout ce qu'il y... out ce qu'il put... rut comme dans... (A suivre.)

...t d'adresse sont... en même temps... ancienne adresse.

...ents

...besoin comme... premier ordre... goût agréable... laxatif éprou... milliers de per... rouve dans le... pharmacie Cen... Blanc, Genève... mplète et 5 fr.

...925

...ences

...Bulle

...Orge... Luzerne... etc.

...minées... es.

...pour fleurs.

...avec le... AU

...ait, ...nn.

...disfait, la re...ndise et son

...pour vous et... tuation du... sellente.

...ne et, par moi... es.

...sac chez MM. :... er A., Pittet... temy Pascal.

...P.Gromaud ;... ehret ;

...o. Concordia ;... Tinguely-Ra... s : Syndicat

...0.— (50 kg :... ont gratuit au... es adresses :... illailles ;... 3 mois.

...Alors sachez que les... Vosges

...et plantes pectorales... de frais.

...contre-façons qui ne... GES.

...Eaux-Vives.

...mpression

...La Gruyère

notre, malgré le nombre important de ses habitants fait piteuse figure.

Associations	Nombre des Sections 1925 1924	Membres travaillants 1925 1924
Argovie	155 155	3827 3722
Appenzell	21 21	585 631
Bâle-Campagne	56 56	1230 1221
Bâle-Ville	19 19	1223 1173
Berne	163 164	5816 5745
Suisse centrale	18 17	563 554
Fribourg	11 11	230 240
Genève	13 13	665 673
Glaris	19 20	379 412
Grisons	21 25	344 477
Lucerne	40 36	1259 1035
Neuchâtel	41 43	791 896
Schaffhouse	22 22	582 583
Soleure	74 71	2101 2027
St-Gall	74 74	2667 2560
Tessin	13 12	292 275
Thurgovie	58 58	1294 1282
Valais	19 18	328 358
Vaud	82 83	1713 1845
Zurich	178 176	5865 5148

Nous devons toutefois reconnaître qu'il se manifeste dans notre canton un léger mieux. Notre Département de l'Instruction publique a élaboré un programme gymnastique qui, jusqu'à présent, n'a pas été appliqué encore avec toute l'énergie voulue.

Nous croyons que M. l'Inspecteur cantonal Wicht nous fournira d'ici peu des renseignements intéressants sur l'application de ce programme dans notre canton et nous verrons ainsi si nous marchons dans la voie du progrès ou dans le sens opposé.

NOUVELLES SUISSES

Berne. — Les accidents mortels. — A Delémont, un bambin de 4 ans, le petit Frédéric Burkhalter, a passé sous les roues d'un camion. Transporté à l'hôpital, il a succombé au bout de quelques heures.

— A Worb, au cours d'un travail à la grande cheminée des tissages de toile Scheitlin, M. Johann Spycher, ramoneur, a fait une chute dans la cheminée. On l'a retrouvé étouffé par la suie.

Schaffhouse. — Incendie d'une usine. — La nuit de mardi à mercredi, à 2 heures, le feu a éclaté dans les aciéries Fischer.

Les dommages atteignent environ 400,000 francs, dont 80,000 pour le bâtiment et 300,000 pour les réserves, moteurs et machines.

Argovie. — Enfant tuée par un cycliste. — Près de Beinwill, une petite fille de 8 ans a été renversée par un cycliste, roulant à vive allure, et a eu le crâne fracturé. Elle a succombé.

Bâle. — Un assassinat à la frontière. — Un ouvrier a été assassiné, dans la nuit de lundi à mardi, près de la frontière suisse, entre Saint-Louis et Bâle. Ce serait un Suisse, domicilié à Huningue. Le vol serait le mobile du crime.

Les deux auteurs ont été arrêtés, l'un à Bâle et l'autre à St-Louis. Ils se nomment, l'un Abt, l'autre Zollinger; tous deux habitent Bâle.

Quant à la victime, son identité vient d'être établie. C'est un nommé Gottfried Meisterhans, originaire du canton de Zurich, âgé de 26 ans, peintre de son état.

GRUYÈRE

A propos d'une nomination.

— La *Liberté* croit pouvoir justifier la récente décision du Conseil d'Etat relative au rétablissement du poste de Receveur d'Etat de la Gruyère en disant, qu'après expérience, on a constaté certains inconvénients à la gérance de la Recette par la Banque de l'Etat. Tout d'abord, nous dirons que nous savons fort bien que nos lois « à tiroirs » sont faites pour être interprétées ou appliquées au gré des circonstances et des caprices du Conseil d'Etat. En effet, la loi du 27 décembre 1917 a modifié l'ancien système des Receveurs d'Etat pour prévoir la gérance des Recettes de districts par les agences de la Banque de l'Etat, selon que le Conseil d'Etat juge à propos naturellement. La loi sur les traitements prévoit aussi que le Conseil d'Etat peut procéder aux nominations par voie de concours ou au choix, ce qui est bien pratique pour procéder selon son bon plaisir.

Nous tenons cependant à relever l'affirmation de la *Liberté* disant qu'un concours a été ouvert, après le décès du précédent titulaire, pour repourvoir aux fonctions de Receveur d'Etat de la Gruyère. Il n'y a jamais eu de concours ouvert pour re-

pourvoir à ces fonctions et si la Direction des finances a, à cette époque, mis au concours des fonctions de débitants de sel, si on a mis au concours des fonctions de greffiers et d'huissiers de justices de paix, il n'y a jamais eu de mise au concours des importantes fonctions de Receveur d'Etat de la Gruyère. La *Liberté* affirme une chose fautive en disant que le nouveau fonctionnaire a été choisi parmi ceux inscrits à ce concours. Au surplus, la teneur de l'Arrêté du Conseil d'Etat du 31 décembre 1923 est suffisamment clair sur ce point et nous nous permettons de le reproduire à l'intention de la *Liberté*:

Arrêté du Conseil d'Etat du 31 décembre 1923.

« Ainsi qu'il a été procédé dans les cas de Tavel, Morat, Romont, Châtel-St Denis et Domdidier, il y a lieu de faire application, en ce qui concerne la Recette du district de la Gruyère de l'art. 1 de la loi du 27 novembre 1917 autorisant le Conseil d'Etat à confier la gérance des bureaux de Recettes à la Banque de l'Etat et à ses agences, sur la proposition de la Direction des Finances

arrête

Art. 1. La recette d'Etat de l'arrondissement de la Gruyère est attribuée à la Banque de l'Etat, agence de Bulle, dès le 1^{er} janvier 1924.

Art. 2. Une indemnité annuelle de francs 3000 est allouée pour ce service à la Banque de l'Etat.

Ainsi donc, ce qui est possible dans d'autres districts ne l'est pas en Gruyère, puisque l'Etat s'expose, dit la *Liberté*, à perdre des dizaines de milliers de francs d'intérêts en confiant à la Banque de l'Etat, et à Bulle seulement, la gérance de la recette de la Gruyère. Tout cela est vraiment peu flatteur pour les organes de la Banque de l'Etat et bien susceptible d'enlever la confiance que méritent cependant les services de notre premier établissement financier. Il faut donc que l'Etat se hâte de revenir partout à l'ancien système, et cela ne doit pas tarder, pour éviter ces pertes d'intérêts causées par la Banque de l'Etat.

Tout cela démontre simplement que l'Etat n'a pas encore su adapter ses services aux pratiques commerciales modernes et la *Liberté* a beau pousser à l'absurde en parlant de la suppression de tous les fonctionnaires et aligner des sottises, elle ne justifiera pas une décision « toute spéciale » du Conseil d'Etat et une nomination « purement politique ».

Ce que nous pensons.

Le *Fribourgeois* a perdu une belle occasion de se taire. Il nous en veut parce que nous avons, dans notre numéro de mardi, reproduit un article de *La Neue Zürcher Zeitung* à propos de la succession de M. le juge fédéral Gabarini-Nérini.

Notre confrère s'étonne que nous osions reproduire des articles combattant la nomination d'un candidat de notre canton. Allons, cher confrère, si le candidat avait été choisi dans la minorité fribourgeoise, l'auriez-vous appuyé? Nous croyons bien ne pas nous tromper en répondant négativement. Au reste, nous tenons à faire observer que nous nous sommes abstenus d'émettre des commentaires sur l'article qui fait fulminer le *Fribourgeois*. Nous l'avons reproduit tout simplement comme c'était notre droit, pour la seule raison qu'il est bon, pour nous gruyériens, que nous sachions que la presse confédérée n'ignore pas tout.

Contrairement à l'assertion du *Fribourgeois*, nous prétendons n'avoir pas « fait état » de ce qui s'est passé récemment dans la Broye mais, insistons encore une fois que nous n'avons fait que reproduire, un point c'est tout. Mais hélas! il y a dans les politiques des gens dont la mauvaise foi est notoire.

Quant à l'appréciation du *Fribourgeois*, concernant *La Neue Zürcher Zeitung*, nous lui en laissons la responsabilité. Peut-être trouvera-t-il de la part de cet organe la sévère réponse qu'il mérite.

Nécrologie. — Le sort est parfois cruel et semble s'acharner, sans pitié, sur certaines personnes en les gratifiant de dures et pénibles épreuves. C'est ainsi qu'en l'espace de quelques mois, par trois fois, la mort est venue frapper l'honorable famille de feu M. Maurice Remy, à Bulle. Après avoir ravi à quelques jours de distance M. et Mme Remy, l'infatigable faucheuse a enlevé à l'affection des siens Mlle Lucie Remy, âgée de 42 ans, en religion sœur Marie-Gertrude, du Couvent de Montorge, à Fribourg. La défunte avait embrassé la vie religieuse dès sa jeunesse.

Aux familles en deuil nous présentons nos bien sincères condoléances.

Croix-Rouge. — Lundi soir, 30 crt, à 8 1/4 heures, la *Croix-Rouge gruyérienne* tiendra son assemblée générale à l'Hôtel de Ville de Bulle. Nous invitons notre population à y assister nombreuse, d'autant plus que cette assemblée sera suivie d'une conférence avec projections de M. le Dr de Marval sur la Vieillesse. Le distingué conférencier parlera même déjà l'après-midi à 2 3/4 heures plus spécialement pour les enfants des écoles.

Cette conférence a eu ailleurs un grand succès. Il en sera certainement de même à Bulle.

Ces bons amis! — Un vieux proverbe dit qu'il faut s'en méfier et c'est bien vrai. Le *Fribourgeois* nous confirme en effet qu'au cours d'une certaine soirée-choucroute la Haute Finance y prit la parole avec beaucoup d'à propos et de bon sens. Des personnes qui assistèrent à cette soirée nous avaient déjà annoncé, l'an dernier, qu'un membre de la minorité du Conseil communal de Bulle avait, dans son discours, vanté le réel succès du dernier emprunt de la Ville de Bulle et que ce succès n'était dû qu'à la manière distinguée dont la minorité, et lui en particulier, avaient inspiré et « réglé » l'opération financière. Des collègues de la majorité du Conseil et du directeur des finances tout spécialement, qui lui avait effectivement traité l'opération, il n'en fut pas question. Seul, l'orateur prétendit incarner la Haute Finance et avoir tout mis au point.... Dans la salle, cependant, beaucoup riaient sous cape à l'ouïe de ce panégyrique tout empreint de modestie et de franchise!

Fête d'aviation du 29 mars.

— La peine que se sont donnée les organisateurs va enfin trouver sa récompense. Des obstacles, ils ont dû en vaincre de nombreux. Ils ont assumé de sérieuses responsabilités, dans un seul but, donner un peu d'animation à notre paisible cité et procurer au public une occasion, nouvelle en nos régions, de se familiariser avec l'aviation. La responsabilité financière en particulier est lourde; elle doit entraîner avec elle des encouragements unanimes et un succès de réalisation proportionné au mérite rare d'un désintéressement total.

Le public, cet être anonyme et flottant, à qui tant de sacrifices sont offerts que l'intérêt seul inspire, est sans doute peu habitué à ce que des heures précieuses se consomment, que des efforts discrets se tendent avec une persévérance que n'alimente pas l'appât du gain, pour satisfaire la seule ambition de lui faire plaisir! Le public est un enfant gâté, mais pas nécessairement un ingrat. On le verra dimanche.

Et puis, somme toute, on ne lui demande pas de la reconnaissance, mais seulement qu'il comprenne son intérêt: une possibilité vient à lui de s'instruire, de voir évoluer directement sous ses yeux ces machines de l'air qui avec la téléphonie sans fil nourrissent l'actualité et cette possibilité, il la méprisera-t-il? Que diable, ne le soupçonnons pas d'être aussi sot!

Ces réflexions sont d'ailleurs une odeur caractérisée de réclame... alors qu'une fête d'aviation aussi bien préparée que celle de dimanche se recommande assez, et sans autre commentaire, par le rappel de ses attractions nouvelles et originales et la sécurité absolue de son organisation.

Alors une dernière fois résumons un peu pour mémoire:

L'acrobatie: M. Romaneschi revient expressément de Paris où il s'est entraîné plusieurs semaines à ses descentes doubles en parachute; Bulle aura la primeur en Suisse de ce vertige. Tout aussi riche en sensations pour les spectateurs et l'acrobate seront ses audaces de gymnaste incroyable: rester suspendu par les mains, par les pieds, à un trapèze qu'un avion balance dans le vide, ça donne un frisson, jusqu'à imagination. Voilà pourtant le programme de dimanche: c'est du sensationnel littéralement.

Puis, les vols avec passagers; le spectacle du décollage, de l'atterrissage, l'étude des physiologies de ceux qui se confient à l'appareil, qui en redescendent... Deux sortes d'appareils seront disponibles, pilotés par la Société *Ad Astra* dont le nom connu inspire immédiatement confiance. C'est elle, en effet, qui assure depuis trois ans, sans que le moindre accident l'ait jamais interrompu, le service aérien subventionné par la Confédération entre Genève et Munich. Les avions utilisés sont les luxueuses et élégantes limousines Junker, à cinq places, dans lesquelles peu des terriens que nous sommes semblent devoir un jour prendre place... Aussi quel paradoxe, de se dire

qu'un de ces appareils sera à disposition dimanche, de qui le voudra bien, et se sera fait inscrire assez tôt! Le pilote en sera M. Schär, pilote habituel de la ligne Genève-Munich.

Peut-on rêver meilleure et plus sûre aubaine! Quelle charmante promenade en famille!

L'avion à deux places, dont les soubresauts plus vifs donnent des sensations plus fortes, volera évidemment aussi; avec les passagers: il sera plutôt la spécialité des célibataires.

Les demandes d'inscriptions se multiplient déjà. Dans l'intérêt de ceux qui ont la sage prudence de prendre leurs avances, le nombre des vols étant nécessairement limité, un bureau d'inscription est ouvert à l'Hôtel des Alpes à Bulle. Contre paiement comptant des 20 fr., le billet de vol sera délivré.

Inutile de rappeler que les gagnants de la tombola seront désignés par le sort sur la place même du meeting.

Sur cette place aussi seront timbrés du sceau de la fête, les billets simple-course délivrés par les C. E. G. et le B.-R., pour qu'ils donnent droit au retour.

Une buvette, avec boissons chaudes et boissons fraîches, sera ouverte, selon les tempéraments aux coeurs refroidis et aux enthousiasmes brûlants.

Enfin, un point de toute importance, et d'interrogation aussi? L'état du terrain? Il est bon: la neige y a tout-à-fait disparu depuis plusieurs jours, et la pente où stationneront les spectateurs, bien exposée au midi, est encore à peine humide.

Quant au temps, il faut qu'il soit propice et il le sera. Les nuages, à 500 m. au-dessus du sol, ne sont pas un obstacle, à peine un inconvénient: l'acrobatie s'accomplit au-dessus d'eux, les vols avec passagers indifféremment au-dessus et au-dessous! Et puis, ces nuages se dissiperont.

Le temps donc sera favorable; la preuve en sera donnée dimanche matin même, avant les douze coups de midi, par les avions du meeting qui survoleront la Gruyère (s'étendant en l'occurrence jusqu'à Fribourg et Château-d'Oex) et offriront à leur bord, aux organisateurs de la journée, les prémices de l'enthousiasme le plus éthéré... Et l'après-midi ce sera notre tour!

Ce vol du matin en effet sera le signal de la fête: c'est donc bien entendu: pas de signal pas de fête... avant le 5 avril dernier espoir permis en cas de mauvais temps le 29.

Mais le ciel sera propice, c'est sûr, à ceux qui veulent, avant terme, le conquérir.

Fête cantonale de lutte.

— La Société fédérale de gymnastique, section de Broc, chargée de l'organisation de la prochaine fête cantonale de lutte, a fixé cette manifestation au dimanche 23 août prochain, avec renvoi au 30 en cas de mauvais temps.

L'art du mobilier en Gruyère.

— Il y a trois semaines, M. Nef, conservateur du Musée Tissot, nous avait parlé de l'art du mobilier en Gruyère. Avec talent, le conférencier avait évoqué la vie fribourgeoise d'autrefois, celle de nos pères, en réunissant certains objets qui leur avaient appartenu, tels: chaises, fauteuils, tables, etc. Il ne manqua pas de souligner la disparition de tant de belles choses, l'influence néfaste du moderne sur certains travaux de nos ébénistes, ainsi que cette uniformité de production contraire à nos traditions.

Mercredi soir, M. Nef, a continué sa causerie. Il a fait les mêmes constatations, en traitant son second sujet, que celles qu'il avait faites la première fois, savoir: que nos ancêtres aimaient le beau et mirent un soin tout particulier pour orner leurs plus humbles chaumières. Cette preuve nous a été pleinement confirmée par la présentation, sur l'écran, de nombreux clichés absolument concluants.

Nous avons revu, d'abord, les différents lits qu'utilisaient nos aïeux: « Lits à tiroir », parce qu'ils abritaient dans leur partie inférieure un second lit qu'on sortait de sa cachette lorsque l'usage en était reconnu indispensable, le « Lit à rideaux » muni d'un toit-noyer superbement décoré. Ensuite ce fut au tour des « Armoires » au profil gracieux et dont l'asymétrie dans la décoration ne déplaît pas du tout à l'œil, des « Bahuts » merveilleusement sculptés, des « Berceaux » frustes ou riches, de « l'Horloge bourguignonne » dont on remarque encore, à bien des endroits, des modèles analogues, des commodes, etc.

M. Nef, tout en faisant comprendre que la fabrication de ces différents objets fut inspirée par le style français (Louis XV, XVI) a fait ressortir que notre Gruyère possédait des caractères originaux. Le confé-

rencier, avec pli, nous a montré résidant dans les guillochés délicats réussies, panaches rosaces, façades tournées remplissant les dispositions trouvant dans le... C'est bien l'hôtel qui nous a été classifié en... établir, reconnaître l'âge de beaucoup... Si les meubles aujourd'hui, c'est un aspect particulier... sont le témoignage les ont conçus.

Avant de terminer une prière à l'avenir, espérons, sera celui qui ont à cœur de leurs. Voici en... « Ne jetez pas votre vergogne les laissez pas se si elles sont gâchées d'araignées. Des cicatrices de notre viendront, pour sera en même temps la dégénérescence trée et par nos qu'un but: instruire muler nos ébénistes les commandes.

M. Nef nous a chain de nouveaux ustensiles autant aurons donc aimé lieriser encore a qui garnissent rieurs de particulier pouvons être confondu pathique conférer bien et donnera l'intérêt des précédents l'en féliciter et l'

Les voleurs film merveilleux et plein d'aven *Betty Blythe* le rat nommée *La* ne vous contenterez de l'imprévu.

Si vous n'avez pas

Cinéma

SAMEDI, à 8 heures
DIMANCHE, à 2 heures

Superbe programme

Dessins à l'encre

Une affaire ténante

Drame émouvant

La dureté

Charmante comédie

Cinéma

Dimanche

Ch

LES V

Film merveilleux

la grande œuvre

Comédie

Dernière

Violettes

Croix-

Lundi 30 mars

Conférence

Cette conférence

ra à disposition
bien, et se sera
pilote en sera M.
a ligne Genève-

et plus sûre au-
romenade, en fa-

ont les soubres-
sensations plus
aussi, avec les
a spécialité des

ptions se multi-
de ceux qui ont
re leurs avances,
écessairement li-
tion est ouvert

lle. Contre paye-
le billet de voi-

les gagnants de
par le sort sur

ont timbrés du
ts simple-course
t le B.-R., pour
ours.

ous chaudes et
averte, selon les
refroidis et aux

importance, et
at du terrain? il

à fait disparu de-
pende où station-
nion exposée au
amide.

qu'il soit propice
500 m. au-dessus
tacle, à peine un
s'accomplit au-

passagers indif-
ant-dessous! Et
front.

arable; la preuve
e matin même,
e midi, par les
survoleront la

ceure jusqu'à
) et offriront à
rs de la journée,
usiasme le plus

sera notre tour!
t sera le signal
entendu: pas de
le 5 avril dernier

vais temps le 29.
c'est sûr, à ceux
le conquérir.

le lutte. — La
stique, section de
tion de la pro-
e, a fixé cette ma-
3 août prochain,
e mauvais temps.

en Gruyère.
l. Nef, conserva-
s avait parlé de
ère. Avec talent,
ié la vie tribour-
e nos pères, en
qui leur avaient
fauteuils, tables,
souligner la dis-
hoses, l'influence
certains travaux
cette uniformité
nos traditions.

a continué sa
es constatations,
t, que celles qu'il
ois, savoir: que
eau et mirent un
rner leurs plus
e preuve nous a
par la présenta-
eux clichés abso-

rd, les différents
: « Lits à tiroir »,
s leur partie in-
on sortait de sa
n était reconnu
rideaux » muni
ement décoré. En-
x Armoires » au
ymétrie dans la
du tout à l'œil,
sement sculptés,
s ou riches, de
e » dont on re-
les endroits, des
mmodes, etc.

comprendre que
différents objets
nçais (Louis XV,
otre Gruyère pos-
naux. Le confé-

rencier, avec un sens descriptif accom-
pli, nous a montré surtout les beautés
résidant dans tous ces différents meubles:
guilochés délicieux, cannelures fort bien
réussies, panneaux admirablement exécutés,
rosaces, façades taillées avec grâce, chan-
tournages remplis de finesse, etc., sans par-
ler des dispositions des plus ingénieuses se
trouvant dans les armoires, dressoirs.

C'est bien l'histoire du meuble gruyérien
qui nous a été contée par M. Nef. Par une
classification intelligente, nous avons pu
établir, reconnaître à travers les siècles
l'âge de beaucoup d'objets.

Si les meubles anciens nous plaisent au-
jourd'hui, c'est précisément parce qu'ils ont
un aspect particulier bien à eux et qu'ils
sont le témoignage éclatant des artisans qui
les ont conçus.

Avant de terminer, M. Nef, a adressé
une prière à l'auditoire, prière qui, nous
espérons, sera entendue par tous les amis
qui ont à cœur de faire la joie des connais-
seurs. Voici en substance ce qu'il a dit:
« Ne jetez pas vos vieilleries. Venez sans
vergogne les apporter à notre Musée. Ne
sera en même temps un moyen d'enrayer
la dégénérescence artistique dans notre con-
trée et par nos conférences nous ne voyons
qu'un but: instruire nos campagnes et sti-
muler nos ébénistes qui n'attendent que
les commandes. »

M. Nef nous a promis pour l'hiver pro-
chain de nouvelles conférences sur d'autres
ustensiles autant curieux que jolis. Nous
aurons donc ainsi l'occasion de nous fami-
liariser encore avec les magnifiques choses
qui garnissent notre Musée ou les inté-
rieurs de particuliers dans le pays et nous
pouvons être certains que l'aimable et sym-
pathique conférencier mènera sa tâche à
bien et donnera à ses futures causeries l'in-
térêt des précédentes. Nous ne pouvons que
l'en féliciter et l'encourager dans sa voie.

Les voleurs de Bagdad est un
film merveilleux d'une riche mise en scène
et plein d'aventures, avec la belle artiste
Betty Blythe interprétant le rôle de *Zah-
ra* nommée *La Fleur du désert*. Nous
ne vous conterons ces merveilleuses aven-
tures préférant vous laisser tout le charme
de l'imprévu.

Si vous n'avez pas oublié *Robin des Bois*,

vous ne manquerez pas d'aller voir *Les
Voleurs de Bagdad* au *Cinéma du Clo-
seau*.

Une affaire ténébreuse. — Le
Cinéma Lux donne cette semaine un film
policier de la célèbre firme Paramount. Cha-
cun sait que les Américains excellent dans
les œuvres de ce genre et qu'ils y ont ac-
quis une maîtrise incomparable. On peut
donc être certain d'avoir à admirer une
œuvre peu banale, mouvementée à souhait,
des décors luxueux et des étoiles de pre-
mière grandeur.

Chronique sportive.

**En vue du prochain
match international de tir.**

Dimanche passé, a eu lieu, à Zurich et à
Berne, le premier tir éliminatoire pour le
prochain match international de tir qui
aura lieu à St-Gall, au mois d'août cette
année.

Malgré le temps très défavorable, de
beaux tirs ont été enregistrés. Le résultat
des deux places de tir (Zurich et Berne) a
été le suivant:

Fusil	
Hartmann, Berne	1043 points
Zimmermann, Lucerne	1033 "
Pelli, Bellinzone	1032 "
Pfeidorer, Zurich	1023 "
Dr Isenegger, Lausanne	1021 "
Reich, Degersheim	1019 "
Gürber, ?	1009 "
Wengi, Schaffhouse	1001 "
Zumstein, Zurich	1000 "
Schwyzler, Bichwil	992 "
Herzog, Bâle	991 "
Kuchen, Winterthur	991 "

Pistole	
Dr Schnyder	530 points
Hänni	512 "
Zulauf	510 "
Klingeli	504 "
König	504 "
Balmer	499 "
Brunner	496 "
Winkelmann (Chaux-de-Fonds)	496 "
Ernst	492 "
Schenker	492 "
Moos	490 "
Burgin	489 "

Le second tir éliminatoire se fera le di-
manche 19 avril prochain.

Match Hongro Suisse.

Comme nous le laissons prévoir, notre
équipe nationale s'est fait battre par la
Hongrie, mercredi, à Budapest, devant 30
mille spectateurs, par 5 buts à 0. Malgré le
score important, les journaux sportifs assu-
rent que notre onze ne s'est pas montré
d'une infériorité manifeste vis-à-vis de son
adversaire et que le résultat a été acquis

par une légère défaillance, probablement à
cause de l'arbitrage, dans les dix dernières
minutes de jeu. Espérons qu'à l'avenir notre
Comité central, lorsque notre équipe ne
pourra se déplacer au complet, renoncera à
accepter des rencontres d'où le football
suisse ne peut sortir qu'amoindri.

Madame Vve **Henriette Sudan-Peyraud**
et ses enfants, ainsi que les familles parentes et
alliées, remercient bien sincèrement toutes les
personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

**ON DEMANDE
un garde-génisses**

pour 25 têtes sur belles monta-
gnes.
S'adres. à **Publicitas Bulle**,
sous P 7206 B.

**On engagerait
deux bons
épieuriers-
essarteurs**

pour le prochain alpage.
S'adresser à **M. Alfred Rel-
chlen à Bulle**.

Les abonnés changeant d'adresse sont
priés de nous indiquer, en même temps
que la nouvelle, aussi l'ancienne adresse.

**A LOUER
la gîte des Monts**

rière Le Pâquier.
S'adres. à **Louis Seydoux**,
route de Riaz, **Bulle**.

**Madame B. WALDMEYER
Modes — — — BULLE**

avise son honorable clientèle de la ville et de la
campagne qu'elle fera son

**EXPOSITION
de Modèles**

dès **LUNDI le 30 MARS**.
PRIX MODÉRÉS — — — PRIX MODÉRÉS

†
Monsieur et Madame **Alfred Remy-Schubel** et leurs enfants, à Bulle,
Monsieur et Madame **Pascal Remy-Maggiora**;
Monsieur et Madame **Xavier Remy-Repond** et leurs enfants;
Mademoiselle **Marie-Louise Remy**;
Monsieur le Docteur **Félix Remy**;
Monsieur **Alfred Reichlen-Remy**, ses enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur **Henri Clément-Remy** et leurs enfants, à La
Tour-de-Trême;
les familles **Glasson, Badoud-Glasson, Crausaz-Glasson, Barras,
Blanc, Musy-Ruffieux, Bise**, à La Tour de Peilz et les autres familles
parentes et alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils
viennent d'éprouver en la personne de

Lucie REMY

en religion

Révérènde Sœur Marie-Gertrude

leur bien-aimée sœur, nièce, tante et cousine, pieusement décédée au véné-
rable couvent de Montorge, le 25 mars, à l'âge de 42 ans, munie de tous
les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Fribourg, au couvent de Montorge, vendredi
27 mars, à 9 heures 30 du matin.

PRIEZ POUR ELLE

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Cinéma LUX
SAMEDI, à 8 1/4 h.
DIMANCHE, à 3 h. et 8 1/4 h.
Superbe programme.
Dessins animés.
**Une
Affaire ténébreuse**
Drame étonnant en 6 parties.
La dure école
Charmante comédie en 5 actes.

**A VENDRE
maison d'habitation**
5 chambres, cuisine, chambre à fu-
mer, cave et galetas; grange et
écurie, lumière électrique.
S'ad. à **Publicitas, Bulle**,
sous P. 7201 B.

**ON DEMANDE
un domestique
de campagne**
robuste.
S'adres. à **Publicitas, Bulle**
sous P. 7204 B.

Un homme célibataire cher-
che place pour la montagne
comme
garde-génisses.
S'adres. à **Publicitas Bulle**,
sous P 716 B.

A LOUER
dans la Grand'rue
magasin
avec logement et dépendances, ou
éventuellement **boulangerie**
pour le commencement de juillet.
S'adres. à **Publicitas Bulle**,
sous P. 699 B.

**On cherche
apprenti-maréchal**
nourri, logé et petite rétribution.
S'adr. **A. HÆRING, Ca-
roline, LAUSANNE.**

**ON DEMANDE
une jeune fille**
pour un café de la campagne.
S'adres. à **Publicitas, Bulle**,
sous P 702 B.

1 Mobilier 685 fr.
(à l'état de neuf)
en noyer massif
1 grand beau lit 2 pl. avec literie
neuve, 1 table de nuit, 1 lavabo-
marbre, et glace, 1 commode ou
armoire, 1 table de milieu avec
tapis, 1 joli canapé moquette, chais-
sons assorties, 1 buffet de cuisine,
1 table et tabourets (ou potager).
Emb. Exp. franco.
On détaille. On peut visiter le di-
manche, sur rendez-vous.

R. FESSLER,
Jura 2, LAUSANNE.
Tél. 5587

**A vendre en ville
BATIMENT**
avec grand jardin et pré de 500
à 600 mètres carrés.
Belle situation.
S'adres. à **Publicitas Bulle**,
sous P. 695 B.

Boulangier
sérieux, actif, connaissant bien la
partie, **est demandé** en cam-
pagne. Entrée immédiate.
Offres écrites, avec certificats,
sous P. 709 B. à **Publicitas, à
Bulle**. 753

**A VENDRE
un vélo de dame**
peu usagé.
S'adr. à **Publicitas BULLE**,
sous P. 7199 B.

Oignons à planter
beaux, jaunes, ronds, le kg. 1.30;
marchandise ne convenant pas à
l'acheteur est reprise.
Oignons de ménage, le kg. 0.35
Noix saines le kg. 0.60
Oranges sanguines, 10 kg. 5.65
Exp. en port dû, contre rambours.
ZUCCHI, N° 56
BROGEDA près Chlasso.

**On demande
un domestique**
sachant bien traire, place à l'année.
S'adresser à **Alfred Dupas-
quier**, les Granges, **La Tour**.

**ON DEMANDE
une servante
de campagne.**
Entrée de suite.
S'adr. à **Publicitas, Bulle**.

A VENDRE
de gré à gré
maison d'habitation
de 2 logements et dépendances,
bien exposé au soleil, eau et lu-
mière électrique, ainsi qu'1 pose
d'excellent terrain.
S'adres. à **Emile Fragnière**
chaussures, **Vuillpens**.

PHARMACIE d'OFFICE
Dimanche 29 mars
Pharmacie STREBEL

**Pour quelques jours seulement:
 Mise en vente de
100 pièces cache-blouses ou petites jaquettes
 au prix de Fr. 10.80 la pièce.
Marchandise fraîche et de 1re qualité. — Réelle occasion.
Au Magasin
J. Goetschmann & Cie - Bulle.**

Manteaux gabardine pr Mes. dep. 44- à 125.-
Manteaux caoutchouc " " 29- à 64.-
Manteaux mi-saison " " 64- à 150.-
Complets d'usage " " 44- à 85.-
Costumes de marque " " 90- à 150.-
Costumes pr garçons " " 29- à 70.-
AUX VILLES SUISSES, VEVEY
Maison spéciale de vêtements et articles pour
messieurs, jeunes gens et enfants.
Trachsel Frères.

Les Engrais de St-Gobain
dont la réclame n'est plus à faire, sont arrivés dans
toutes les gares.
Les agriculteurs qui en désiraient encore sont priés de s'adresser
sans tarder à **M. François DROUX, négociant, à BULLE**,
seul vendeur pour la région.

**Suppression de gardiennage
de passages à niveau.**
A partir du 1er avril 1925, et ensuite d'autorisation du Département
fédéral des chemins de fer, le gardiennage des passages à niveau de la
ligne Bulle-Romont sera supprimé aux P. N. km. 2+400 (Au Crozet,
Vuadens), km. 9+366 (près de la halte de Ruoyres), km. 9+843 (à la
Mounaz, Ruoyres), km. 13+816 (à la Crétaz, Mézières), km. 14+228
(Au Paillot, Mézières) et km. 16+068 (à Ste-Anne, Romont-Arrufens).
Le gardiennage au P. N. km. 3+169 (Au Briez, Vuadens) sera égale-
ment supprimé, mais seulement du 1er novembre au 30 avril.
Sera en outre abolie la barrière à bascule pour la garde du pas-
sage à niveau situé en Champ-Perret, à la sortie de la gare de
Bulle, km. 0+428.

Le public sera rendu attentif à ces suppressions par des écriteaux
placés de chaque côté de la voie et un signal d'avertissement donné à
une distance suffisante par le conducteur de la locomotive.
Chemin de fer Bulle-Romont,
L'administrateur-délégué: E. FRIGNI.

Cinéma du Closeau
Samedi, à 8 1/4 heures
Dimanche, à 3 h. et à 8 1/4 heures
Chu-Chin-Chow
ou
Les Voleurs de Bagdad
Film merveilleux, plein d'aventures, en 9 parties, avec
la grande artiste Betty Blythe, surnommée *la fleur du désert*.
Furies
Comédie gaie avec Lea Moran. 2 parties.
Documentaire: Dans l'Ain.
Dernières actualités suisses et mondiales.
Prochainement:
Violettes impériales. — Les Nibelungen.

Croix-Rouge Gruyérienne
Assemblée générale
Lundi 30 mars, à 8 h. 15, dans la grande salle de l'Hôtel de-Ville
à Bulle.
Tractanda statutaires.
Conférence publique avec projections
sur la vieillesse
par **M. le Dr de MARVAL**.
Cette conférence sera donnée une première fois, à 2 h. 1/2 pour les

